

21% de renouvelables dans l'électricité consommée en Belgique en 2019

2019 fut une année sèche, chaude et peu venteuse, selon l'IRM. Mais étant donné le développement des parcs éoliens et photovoltaïques, la production électrique renouvelable a atteint un record et a permis de fournir 21% de l'électricité consommée en Belgique, selon le suivi des productions par l'APERe.



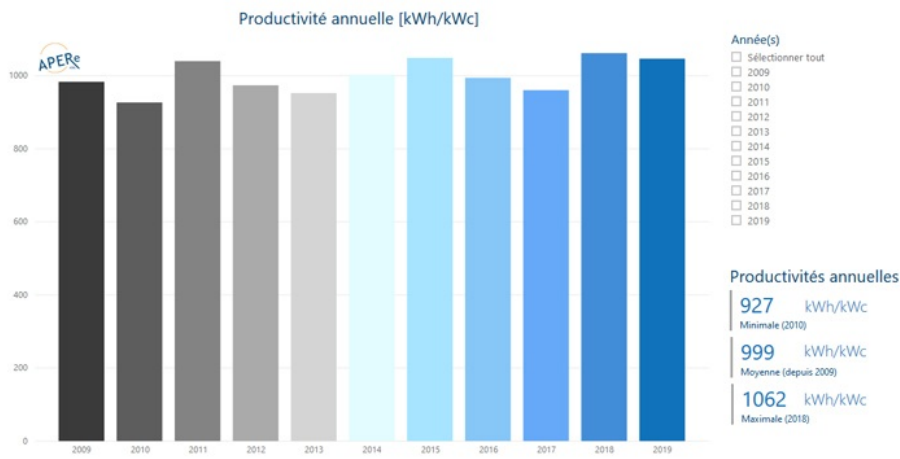
Les statistiques officielles mettent toujours plusieurs mois à sortir. Dans l'attente de celles-ci, l'APERe, via son [Observatoire belge des énergies renouvelables](#), vous livre les chiffres issus de son suivi des productions renouvelables en Belgique pour l'année 2019. Cette tendance devrait être confirmée par les statistiques officielles.

Le soleil en 2019

Sur base de l'Observatoire météorologique de Uccle, 2019 apparaît comme une année chaude et ensoleillée.

Malgré un début d'année 2019 fort sombre, la tendance s'est inversée avec, selon l'IRM, des durées d'insolation mensuelles généralement supérieures aux valeurs normales. Il n'est donc pas surprenant de constater que, parmi les productivités des 10 dernières années, la productivité photovoltaïque 2019 atteint la troisième marche du podium avec 1 047 kWh/kWc (contre 1 062 kWh/kWc en 2018).

Si d'expérience, les installateurs considèrent généralement une productivité photovoltaïque annuelle de 850 kWh/kWc à 950 kWh/kWc, les observations indiquent que ces valeurs restent relativement conservatrices étant donné que, en moyenne, on observe une productivité annuelle moyenne de pratiquement 1000 kWh/kWc.



Comparaison des productivités photovoltaïques annuelles en Belgique de 2009 à 2019. Plus de détails sur l'Observatoire photovoltaïque.

Avec le parc photovoltaïque belge actuellement estimé à 3 781 MWc, une telle productivité aura permis une production photovoltaïque record, estimée à 4 256 GWh, soit 5% de la consommation électrique belge.

Le vent en 2019

2019 fut une année globalement peu venteuse, avec une vitesse moyenne de vent plus faible.

A l'instar des années 2016, 2017 et 2018, 2019 est une année moins productive pour l'éolien : le taux de charge moyen belge reste parmi les plus faibles rencontrés depuis 2012 (18 % onshore et 38% offshore).



Comparaison des taux de charges éolien : moyenne pour la Belgique et détails pour les parcs offshore et onshore. Plus de détails sur l'Observatoire éolien.

Toutefois, étant donné le développement du parc éolien belge, et en particulier le parc éolien offshore (370 MW installés en 2019), la production éolienne a atteint un record avec une production estimée à 8 TWh, soit environ 10% de la consommation électrique belge.

L'eau en 2019

Selon l'IRM, 2019 fut une année relativement sèche, avec seulement 182 jours de précipitations (pour une normale à 199 jours) et une quantité de précipitations plus faible (6.5% inférieure à la normale).

L'été a été particulièrement sec. L'étiage s'est prolongé jusqu'en septembre sur la plupart des cours d'eau. En Wallonie, l'exploitation hydroélectrique sur les cours d'eau non navigables a été suspendue par arrêté ministériel entre le 10 juillet et le 28 novembre, suite aux faibles débits (lire notre article De petits producteurs hydroélectriques en perte sèche).

Par conséquent, la productivité hydraulique devrait être assez faible et est estimée à 245 GWh pour 2019.

En Wallonie, le parc totalise 108 MW répartis sur 147 sites de production. 2019 a vu la mise en service de la centrale de Tailfer sur la Meuse (1,4 MW), ainsi que l'équipement de moulins de petite puissance.

En Flandre, 5,6 MW sont installés, sur 12 sites. Les plus grosses puissances se concentrent sur les stations de pompage turbinage sur le canal Albert et la Meuse : l'eau est pompée de l'amont vers l'aval pour le soutien à l'étiage ou pour compenser les éclusées et elle est turbinée quand il y a plus d'eau que nécessaire.

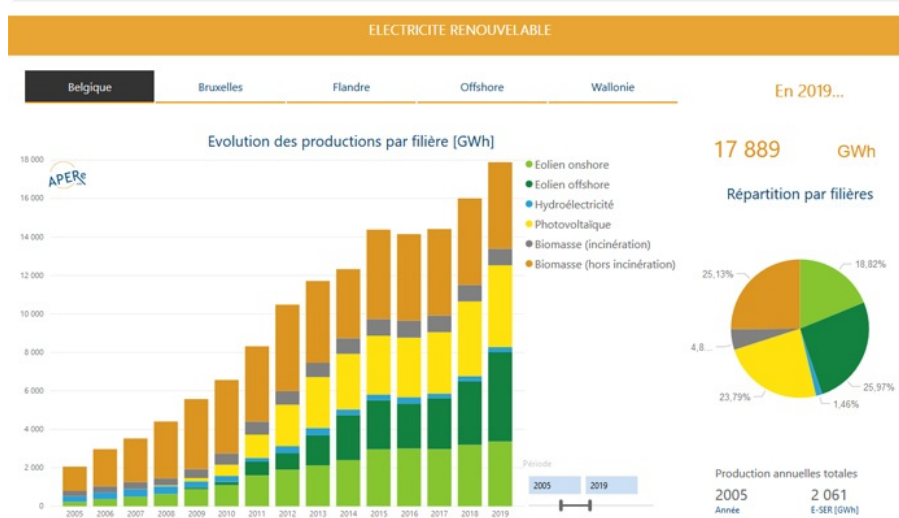
Les énergies renouvelables dans la consommation belge en 2019

Selon les chiffres de Elia, la consommation d'électricité en Belgique en 2019 - toutes filières confondues - serait à la baisse et ce, grâce à un gain en efficacité, tant pour les ménages que pour les entreprises.

Toutefois, Elia ne mesure pas l'électricité autoconsommée qui ne transite pas sur son réseau, contrairement à l'APERe qui estime la production photovoltaïque totale (autoconsommation comprise), d'où une différence de plus en plus significative entre les données statistiques de ces deux acteurs (lire notre article [Pourquoi Elia sous-estime la production photovoltaïque en Belgique ?](#)).

La production électrique d'origine renouvelable ne cesse de croître. En l'absence de données de production électrique issue de la biomasse, nous faisons l'hypothèse que cette dernière est restée constante depuis 2015, ce qui porte la production électrique renouvelable à près de 17 890 GWh.

Enfin, si l'on rapporte les productions électriques renouvelables à la consommation, nous observons que l'électricité consommée en Belgique fut satisfaite à 21% par des sources renouvelables, dont une large majorité est totalement d'origine belge - le solde étant de la biomasse importée, ce qui devrait être confirmé par les bilans énergétiques régionaux.



Répartition par filières d'énergies renouvelables (2019). Plus de détails sur l'[Observatoire belge des énergies renouvelables](#).

Contact presse : APERe - Benjamin Wilkin : 02 209 04 01 - 0477 401 386

[A propos de l'APERe](#)

La mission de l'APERe est l'accompagnement des citoyens et des collectivités dans leur appropriation de l'énergie vers un système 100% renouvelable, durable et solidaire.

Reconnue en tant qu'organisme d'éducation permanente, l'APERe mène une action d'éducation et de conseil sur base de projets (campagnes, information, formation, facilitateur, études d'intérêt collectif) et d'activités de terrain (stands, conférences, animations), autour de quatre axes : Prosumers, Territoires, Observatoire et Coopératives.

Avec ses membres et partenaires, l'APERe est un réseau qui rassemble les compétences académiques et associatives en Wallonie et à Bruxelles.



www.apere.org



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à notre liste

[Notre politique de confidentialité](#)

Pour vous désinscrire, [cliquez ici](#).

Envoyé par

 [sendinblue](#)